

Benoît XVI et la réforme de la réforme

Article rédigé par *Gérard Leclerc**, le 30 juin 2006

Benoît XVI s'apprêterait à prendre des décisions en faveur d'une réforme de la réforme de la liturgie ! Certains s'en réjouissent, d'autres s'en lamentent. Faute de données précises sur les intentions concrètes du Saint-Père, il nous est possible d'en comprendre l'esprit, puisqu'il s'est lui-même exprimé plusieurs fois sur le sujet et puisque le cardinal Ratzinger, avant Benoît XVI, n'a pas été avare d'explications et de mises au point sur la réforme liturgique qui a suivi Vatican II.

Si le pape intervient aujourd'hui sur le sujet, ce n'est évidemment pas pour ouvrir un nouveau conflit à l'intérieur de l'Église et ranimer les querelles qui ont opposé depuis un demi-siècle progressistes et traditionalistes. Le système médiatique n'a que trop de complaisance à orchestrer les oppositions qui offrent des correspondances d'ordre politique, pour mieux estomper les questions sérieuses, celles qui concernent la foi de l'Église.

Or lorsqu'on parle liturgie, c'est d'abord la foi qui est en cause, conformément à l'ancien adage : *lex orandi, lex credendi*. Il y a donc lieu de relativiser toute sensibilité politique, idéologique voire esthétique au profit d'un recentrage sur l'essentiel. Et c'est de ce point de vue que doivent être comprises et accueillies, par exemple, les éventuelles mesures de Rome en faveur d'une réconciliation avec la mouvance dite traditionaliste.

Un théologien comme Yves Congar — pourtant marqué par sa réputation œcuménique et réformiste — n'hésitait pas à reconnaître un aspect légitime à certaines demandes émanant de l'opposition au concile. Il admettait sans réserve qu'on soit attaché à la messe de saint Pie V, à condition que ce soit sans rejet pour la messe dite de Paul VI. Le cardinal Ratzinger est allé encore plus loin en reconnaissant qu'il y avait eu des dérives graves, d'ailleurs étrangères à la constitution conciliaire sur la liturgie, et qu'il convenait de prêter une attention soutenue à certaines plaintes et à certaines objections.

On ne peut prendre à la légère, par exemple, la question de l'orientation de la liturgie tournée vers le soleil levant, qui désigne symboliquement le Christ ressuscité. On s'est beaucoup moqué de Claudel s'insurgeant contre "la messe à l'envers". Mais il est certain que s'il y a détournement de signification grave, avec une assemblée qui se recentre sur elle-même pour oublier que la liturgie est ouverture au mystère de Dieu, la déviation est gravissime.

Il nous semble que la nouvelle disposition de la cathédrale de Paris, qui est présente dans les belles retransmissions de KTO, devrait amplement donner matière à réflexion. Désormais, toute l'attention se trouve attirée vers la grande croix dorée qui se trouve au fond du chœur de la cathédrale. Ainsi est mise en valeur l'orientation de l'action liturgique qui attire l'assemblée et les célébrants au-delà d'eux-mêmes, pour qu'ils entrent dans la dynamique du mystère de Dieu.

*Editorial à paraître dans le prochain n° de France catholique

Document

"Il faut regagner la liturgie"

Dans La Croix du 25 juin, Mgr Albert Malcolm Ranjith Patabendige Don, nommé par Benoît XVI secrétaire (numéro deux) de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, fait le point sur les perspectives de "réforme dans la réforme" liturgique de Vatican II. Extraits :

"L'Église a toujours été consciente que sa vie liturgique doit être orientée vers Dieu et comporter une atmosphère profondément mystique. Or, depuis quelques années, on a tendance à l'oublier, pour y substituer un esprit de liberté totale qui laisse tout l'espace à l'invention, sans enracinement, ni approfondissement.

[...] Il ne faut pas abaisser le sens du divin au niveau de l'homme, mais au contraire chercher à hisser

l'homme vers le niveau supra-naturel, là où nous pouvons approcher le Mystère divin. Or, la tentation de devenir protagoniste de ce Mystère divin, de chercher à le contrôler est forte dans une société qui divinise l'homme, comme le fait la société occidentale. La prière est donc : la liturgie n'est pas déterminée par l'homme, mais par ce que Dieu fait naître en lui. Elle implique une attitude d'adoration vers le Dieu créateur.

[...] Il ne s'agit pas d'être anti-conciliaire ou post-conciliaire, ni conservateur ou progressiste ! Je crois que la réforme liturgique de Vatican II n'a jamais décollé. D'ailleurs, cette réforme ne date pas de Vatican II : elle a en réalité précédé le Concile, elle est née avec le mouvement liturgique au début du XXe siècle. Si l'on s'en tient au décret Sacrosanctum Concilium de Vatican II, il s'agissait de faire de la liturgie la voie d'accès à la foi, et les changements en la matière devaient émerger de manière organique, en tenant compte de la tradition, et non de manière précipitée. Il y eut de nombreuses dérives, qui ont fait perdre de vue le véritable sens de la liturgie. On peut dire que l'orientation de la prière liturgique dans la réforme postconciliaire n'a pas été toujours le reflet des textes de Vatican II, et en ce sens, on peut parler d'une correction nécessaire, d'une réforme dans la réforme. Il faut regagner la liturgie, dans l'esprit du concile."

...

D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à [Décryptage](#)